

# SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

## COMITÉ SYNDICAL DU 30 JANVIER 2024

Convocations adressées le : Mercredi 24 janvier 2024

Nombre de délégués titulaires présents : 10

Nombre de délégués suppléants à voix délibérative présents : 1

Nombre de pouvoirs attribués : 1

Nombre de délégués votants (dont pouvoirs) : 12

Nombre de titulaires en exercice : 14

### **Titulaires présents :**

Armelle AUDIN ; Alain BENARD ; Christophe BOULANGER ; Emmanuel DENIS ; Emmanuel FRANCOIS ; Armelle GALLOT – LAVALLEE ; Christian GATARD ; Michel GILLOT ; Franck MAZET ; Laurent RAYMOND.

### **Suppléants à voix délibérative :**

Christian BONNARD.

### **Suppléants sans voix délibérative :**

Nathalie SAVATON.

### **Titulaires ayant reçu un pouvoir par un autre titulaire :**

Franck MAZET pour Brigitte PINEAU.

### **Absents excusés:**

Frédéric AUGIS ; Patrick LEFRANCOIS ; Brigitte PINEAU ; Sébastien MARAIS.

### **Secrétaire de séance :**

Michel GILLOT

**C 24/01/08 – MOBILITES DOUCES – APPROBATION DE LA CONVENTION  
D'ORGANISATION DES BALADES A VELO DE L'ACCUEIL VELO ET RANDO  
POUR L'ANNEE 2024**

Monsieur Emmanuel DENIS, Président, présente le rapport suivant :

Conformément aux priorités du Plan de Déplacements Urbains qui propose de « *faire des modes actifs une solution au quotidien* », le Syndicat des Mobilités de Touraine souhaite favoriser la pratique du vélo sur son territoire.

L'Accueil Vélo et Rando, équipement du Syndicat des Mobilités de Touraine, propose ainsi des animations régulières permettant de répondre aux préoccupations quotidiennes des cyclistes (animations contre le vol, sur l'éclairage...) et de promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement quotidien (ateliers mécaniques, animations autour des applications de géo-guidage...).

Le Syndicat des Mobilités de Touraine souhaite compléter ces animations réalisées par l'équipe de l'Accueil Vélo et Rando par des balades à vélo encadrées par des animateurs professionnels afin de garantir des conditions optimales d'accueil du public et de sécurité. L'objectif est de proposer aux habitants comme aux visiteurs une découverte de la pratique du vélo par les loisirs et de promouvoir notre territoire comme une destination vélo de premier plan.

L'Office de Tourisme et des Congrès de Tours dispose d'une solide expérience tant dans l'organisation de balades vélos encadrées par des animateurs diplômés que dans la promotion de la pratique du vélo.

C'est pourquoi le Syndicat des Mobilités de Touraine souhaite confier à l'Office de Tourisme de Tours l'organisation d'un programme de balades à vélo pour l'année 2024.

En conséquence, il est proposé au Comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

- **DECIDE** de confier à l'Office de Tourisme de Tours l'organisation des 8 balades à vélo de l'Accueil Vélo et Rando pour l'année 2024 ;
- **DECIDE** d'allouer à l'Office de Tourisme la somme de 2 658.33 € HT nécessaire à l'organisation des balades ;

- **AUTORISE** le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention avec l'Office de Tourisme pour l'organisation de ces balades en annexe de la présente délibération.

**Le Comité syndical adopte à l'unanimité.**

**Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire,**

<p>Le secrétaire de séance,</p>   <p>Michel GILLOT</p>	<p>Pour le Président et par délégation, La Directrice,</p>   <p>Soazie LE GUEN</p>
--	---